

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATILLON LA BORDE EN DATE DU 30 OCTOBRE 2020

**Présents** : Monsieur Hubert CASEAUX, Maire, Monsieur Patrice VERON, Adjoint au Maire, Monsieur Bruno BAUDELLOT, Adjoint au Maire, Monsieur Michel LOUVET, Monsieur Jean-Christophe BOURBON, Madame Sylvie BACH, Monsieur Pierre-Louis DELMOTTE, Madame Elise DELMOTTE, Monsieur Bruce GUYON, Monsieur Michel COURVOISIER, Madame Audrey PAIN

**Absente représentée** : Néant

Madame Elise DELMOTTE est nommée secrétaire de séance.

---

*Après lecture du compte-rendu de la séance du 18 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, l'assemblée passe à l'ordre du jour*

## **I) DELIBERATION : DEMANDE DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) POUR LA VIDEOPROTECTION :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'afin de pouvoir faire la demande de subvention suite à la future installation de la vidéoprotection il convient de prendre une délibération autorisant le Maire à faire cette demande et à signer tous les documents nécessaires.

Le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents.

## **II) DELIBERATION : DEMANDE DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) POUR LA TRANSMISSION DES ACTES EN PREFECTURE :**

Monsieur le Maire rapporte au Conseil qu'afin d'obtenir une subvention pour la mise en place de la transmission des actes (délibérations, arrêtés...) en Préfecture de manière dématérialisée, il convient que le conseil autorise Le Maire à signer tous les documents utiles à l'obtention de ladite subvention.

Le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents.

## **III) DELIBERATION : CCBRC : OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE PLU (Plan Local d'Urbanisme) :**

Monsieur le Maire expose qu'en vertu de l'article 136-II de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, les communautés de communes et d'agglomération exercent de plein droit la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y

opposent.

Monsieur le Maire propose de conserver la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents et s'oppose donc au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

#### **IV) DELIBERATION : DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Monsieur Le Maire rapporte au conseil que la précédente délibération concernant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal doit être reformuler.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité des membres présents.

#### **V) INFORMATIONS DIVERSES :**

##### **• Travaux éclairage public SOBECA :**

Monsieur le Maire informe les conseillers que des travaux sont en cours sur la commune :

- Rue des Jardins : changement de candélabres
- Rue de l'Eglise : extension nouvelle partie de rue : 1 candélabre
- Route des Ecrennes : 2 candélabres pour création d'éclairage.

- Monsieur le Maire prévient les conseillers qu'une réunion spéciale sera nécessaire pour effectuer la révision du PLU. Une demande sera envoyée à chacun pour connaître leurs créneaux horaires disponibles pour une réunion en journée.
- Monsieur le Maire indique qu'il faudra reparler de la création du Comité des fêtes lors du prochain conseil.
- Fibre : il y a actuellement des problèmes de connexion avec la fibre sur la commune. Un travail de fond est en cours afin de régulariser cette situation.
- Monsieur le Maire insiste sur le fait qu'il faut IMPERATIVEMENT que les titulaires des commissions intercommunales qui ne peuvent se rendre à une réunion se mettent en rapport avec les suppléants et/ou la Mairie afin de pallier à leur absence pour que la commune soit représentée. Si cela venait à se reproduire, la personne titulaire serait alors changée.

#### **VI) QUESTIONS DIVERSES :**

- 1) **Madame Audrey Pain** demande aux conseillers de participer à l'Echo en donnant éventuellement des articles ou des idées.
- 2) **Monsieur Bruno BAUDELLOT** demande s'il est prévu de mettre un article sur le tournage du film qui a eu lieu dans la commune. Monsieur le Maire lui répond qu'un article pourra être inséré lorsque le tournage sera terminé.  
A ce sujet, **Madame Sylvie BACH** demande pourquoi une information n'a pas été faite au sujet de ce tournage.  
Monsieur le Maire lui répond que c'est à la demande du réalisateur qui souhaitait que cela reste discret.

- 3) **Monsieur Patrice VERON** demande si une cérémonie du 11 novembre est maintenue. Monsieur le Maire répond que vue la situation sanitaire, les regroupements de plus de 6 personnes sont interdits et de ce fait, il n'y aura pas de cérémonie cette année. Monsieur le Maire se rapprochera de la Mairie des Ecrennes afin de les prévenir.
- 4) **Monsieur Bruno BAUDELLOT** souhaite féliciter l'agent technique pour la rénovation et la ré-installation de la pompe sur la place de la Mairie. Monsieur le Maire précise également sa satisfaction face au travail de cet agent. Monsieur le Maire en a profité également pour remercier Monsieur Bruno BAUDELLOT pour avoir planté les fleurs sur la place.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Hubert CASEAUX	Bruno BAUDELLOT
Patrice VERON	Michel LOUVET
Audrey PAIN	Bruce GUYON
Pierre-Louis DELMOTTE	Jean-Christophe BOURBON
Elise DELMOTTE	Michel COURVOISIER
Sylvie BACH	